



il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre alors que 9 % continuent à s'en débarrasser. **Régulièrement sur notre commune d'Uzos, nous voyons et sentons la fumée, ce qui est interdit et passible d'amende.**

Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante. La toxicité des émissions est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).

Quelques solutions : le compostage, le broyage et le paillage. Vous pouvez également apporter vos déchets verts en déchèterie.

En cas de non-respect de la circulaire, **une contravention de 450 €** peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal).

Toutes les personnes isolées, vulnérables sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie, un registre sera tenu et mis à jour dans la confidentialité.

Des personnes du CCAS vous contacteront régulièrement.



Agenda

Juillet	10	retransmission Euro féminin	Uzos animation
	14	retransmission Euro féminin	Uzos animation
	18	retransmission Euro féminin	Uzos animation
	22 au 24	Fêtes Patronales	comité des fêtes
Septembre	4	vide grenier	ADIHU
	11	Rally découverte	Rencontres et loisirs
Octobre	1	Olympiade de l'omelette	Uzos animation
	14	EVAZIO magie	1,2,3 Pestacle!
	21	Bourret châtaignes	Rencontres et loisirs
Novembre	6	20 ans de randonnées	Rencontres et loisirs
	18	Lina : flamenco, pool danse	1,2,3 Pestacle!
	22	coupe du monde foot	Uzos animation
	25	pièce: Le jour du pivert	Uzos animation
	26	conférence sur la voix	Les Valhandises
Décembre	2,3,4	Téléthon	Rencontres et loisirs
	10	A te regarder	Les Valhandises

La Fibre Optique sur la commune d'Uzos

C'est avec impatience que l'ensemble de la commune d'Uzos attend "La fibre". Les travaux de déploiement de la fibre optique sont terminés. La mise en service commerciale est en cours et peut prendre quelques mois.

Une réunion publique sera proposée à ce moment-là.

Afin de répondre à toutes les questions, un site internet destiné aux habitants a été créé: <http://thd64.fr/>

Déployée

En cours



MAIRIE
DE
UZOS



Octobre 2022

Qu'on se le dise

Jumelage Uncastillo



Comme énoncé dans notre dernier bulletin municipal paru début 2022, une délégation du conseil municipal, du CCAS et de présidents d'associations d'Uzos a

été reçue en juillet 2021 à Uncastillo situé en Aragon en vue d'un jumelage entre les 2 villages.

En mars 2022, une délégation de 7 représentants espagnols ont eu l'occasion de découvrir notre commune avec son école, le tissu économique ainsi que les différentes associations.

Une rencontre réunissant une trentaine de personnes s'est retrouvée autour d'un repas convivial. Des idées d'échanges ont été abordées.. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant lors de la concrétisation de ce jumelage



Festivités



Du 13 au 21 mai le festival « 1,2,3, Pestacles! » a tenu toutes ses promesses de qualité et de fréquentation



Ce mois de juin était parti pour être haut en festivités et en plaisirs partagés, une magnifique sortie culturelle du CCAS Sur les traces du Roi Henri ; découverte de Nérac



mais la canicule est passée par là



Elle a eu raison de notre marché des producteurs



Et de la balade festive handicapés / valides : les Valhandises des berges du gaves

Le feu de la Saint Jean (le 25 juin) organisé par le comité des fêtes, malgré la pluie, a pu nous faire oublier ces désagréments



Ainsi que la kermesse de l'école (le 26 juin)

Uzos et l'environnement

Gestion différenciée des Espaces verts

Cette gestion se met progressivement en place à Uzos. Elle consiste à pratiquer le bon entretien au bon endroit. Par exemple dans la zone du stade :

- le stade, stricto sensu, est tondu régulièrement . La pelouse est rase (4cm) compatible avec la pratique du football mais cela implique un arrosage en été.
- les abords du stade ne sont tondu que 2 fois par an ;
- des ceintures de propreté (zones régulièrement tondues) bordent la voie verte.



Nous avons, cette année expérimenté les jachères fleuries au parc et au cimetière.

Les enjeux sont multiples:

- préserver des ilots de fraîcheur, préserver les pelouses de la sécheresse;
- mettre en place un corridor écologique entre les milieux naturels (saligue et côteaux) permettant un brassage de populations animales et végétales œuvrant ainsi pour la biodiversité. On préserve ainsi un refuge pour toute une faune utile : les pollinisateurs et espèces qui régulent les parasites.
- Avantage économique en limitant le temps passé à tondre.

Il est demandé aux habitants de ne pas cueillir les fleurs des jachères pour que les plantes puissent accomplir leur cycle de vie et perdurer plusieurs années.

Nos « amis », le frelon asiatique et le moustique tigre

Si vous avez connaissance d'un nid de **frelons asiatiques**, vous pouvez contacter la mairie, un référent vous guidera dans vos démarches.

Les **femelles moustique tigre** privilégient de petites quantités d'eau pour pondre leurs œufs. En supprimant ou vidant tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie, (vases, pots et coupelles, rigoles, regards pluviaux, gouttières, objets laissés dans le jardin,...) on empêche le moustique tigre de pondre et de proliférer !! Il est recommandé de remplir les coupelles des pots de fleurs de sable.



Désherbage

Les rémanences des produits phytosanitaires, interdits depuis la loi Labbé 2014 se sont estompées...ouvrant la voie à la repousse de l'herbe sur les trottoirs. Des alternatives ont été testées, mais le meilleur outil reste « l'huile de coude ».

L'arrachage manuel est une charge financière considérable, d'autant qu'il n'empêche pas la repousse. IL est fait plusieurs fois dans l'année par les employés communaux et lors des ateliers jeunes. De plus vous voyez régulièrement nos employés communaux venir couper les herbes sur vos trottoirs mais le climat est très favorable à la prolifération des herbes. Malgré le travail effectué, des personnes trouvent que ce n'est pas suffisant. La commune n'a pas les moyens humains pour prendre seule à sa charge cette mission: le recours à la participation citoyenne est inévitable pour les personnes qui le peuvent en procédant à l'entretien du trottoir au droit de leur domicile.



Nouvelles

Rénovation et extension école

L'équipe municipale à l'unanimité a décidé d'annuler le projet d'extension et restructuration du groupe scolaire tel qu'il avait été présenté. Compte-tenu du coût prévisionnel des travaux qui est très élevé (dû en partie à l'augmentation des matériaux), des subventions, auprès des différents organismes, en deçà des estimations, et de la situation budgétaire, il est nécessaire de revoir ce projet. En concertation avec le directeur d'école, les élus et l'architecte, un nouveau projet moins onéreux et évolutif est en cours d'étude. Nous vous tiendrons informés.

Cantine

En mai, une des deux salles de la cantine a été réquisitionnée pour accueillir un spectacle du festival 1,2,3 Pestacles. Afin de gérer les 80 élèves mangeant à la cantine quotidiennement dans un espace plus réduit, la cantine a innové 2 services. 1er service accueillant les maternelles + CP de 11h45 à 12h30 et le 2ème service comprenant les CE et CM de 12h30 à 13h15.

En même temps, l'équipe de la cantine a expérimenté le self-service pour les plus grands, ce qui a permis de responsabiliser les enfants sur les quantités et leurs couverts. Le résultat a été satisfaisant au niveau sonore perdant 10 décibels par rapport aux conditions d'un repas traditionnel. Reste à savoir si l'organisation du côté cuisine et salle est possible. Un premier bilan sera bientôt effectué.

Jardin partagé

Au mois de mai fait ce qu'il te plaît ! Le jardin s'est agrandi de belles parcelles, une nouvelle famille a rejoint les jardiniers, l'école a planté ses légumes (tomates, concombres...), les enfants sont à l'œuvre !

C'est la belle saison, c'est le temps des premières récoltes, les petits pois, les fraises, les framboises, les cerises, les épinards, les fèves, l'ail, les oignons... il y en a pour tout le monde! Venez nous rejoindre...



Les ateliers jeunes

Les ateliers jeunes sont ouverts aux jeunes d'Uzos nés après le 1^{er} juillet 2004 et avant le 1^{er} juillet 2008. Il s'agit de travaux d'intérêt collectif au village (espaces verts, peinture, entretien, ...), d'une durée de 20 heures, encadrés par des bénévoles du village et rémunérés 90 €.

Ils sont prévus du 4 au 8 juillet 2022. 18 jeunes uzossiens y sont inscrits.

